

Réfection de la rue Notre-Dame

La revitalisation
se poursuit cet été

Camps d'été

6

Sécurité routière

7

3

Nouveau service
de prêt de jeux

4

Inscription aux
activités de loisirs

6

Vivart – appel de
candidatures

8

La popote roulante
en croissance

10

Rinçage et
nettoyage
printaniers

Environnement

Écocentre mobile et projet pilote de collecte des résidus alimentaires

7

Restez
informé!

lancienne-lorette.org

Dossier Citoyen



Infolettre



YouTube

Mot du conseil municipal

Enfin! Après une année de pandémie, nous entamons ce printemps 2021 avec des jours meilleurs qui pointent à l'horizon. Le passage en zone orange permet la reprise de certaines de nos activités; profitons-en tout en restant vigilant.

Les 13 et 14 avril, la Cour d'appel du Québec procédera à l'audition de l'appel du jugement concernant le **partage des frais d'agglomération**. Rappelons que la Ville de L'Ancienne-Lorette a obtenu gain de cause en 2018 lors du procès devant la Cour supérieure. Le jugement de cette instance nous a accordé 14 millions \$, en plus des intérêts, pour les sommes payées en trop à l'agglomération, ainsi que 4 millions \$ pour le remboursement des frais d'experts. La Ville de Québec a contesté ce jugement et le dossier doit maintenant être entendu par la Cour d'appel du Québec. Nous continuons de travailler fort dans ce dossier et sommes confiants quant à la conclusion des travaux de la Cour d'appel qui devrait rendre son jugement d'ici la fin de l'année 2021.

Je vous invite à prendre connaissance de notre nouvelle **programmation loisirs printemps-été**. Notre équipe a tout mis en œuvre pour vous offrir des activités diversifiées et adaptées à la situation. En plus d'annoncer le retour du concept de Place éphémère apprécié l'an dernier, nous nous préparons à animer différents parcs de la Ville au cours de l'été 2021. Restez à l'affût de nos médias sociaux pour tous les détails.

Par ailleurs, notre campagne « **Fiers d'être Loretains** » encourageant l'achat local suit son cours. Nous remarquons que de plus en plus de sacs aux couleurs de la campagne sont utilisés lors des emplettes, et nous poursuivons notre appui aux commerçants par le biais de conférences sur les enjeux actuels. La belle saison qui s'amorce ne pourra que vous inciter à découvrir, ou redécouvrir, nos commerces Loretains. À L'Ancienne-Lorette, notre fierté Loretaine s'exprime aussi par l'achat local!

La **sécurité routière** demeure au cœur de nos préoccupations. Plusieurs mesures seront mises en place dès cet été, dont la réduction de la limite de vitesse dans les quartiers résidentiels, ainsi que d'autres qui seront annoncées en mai, dans un cahier spécial.

Deux activités gravitant autour du thème de l'environnement sont prévues ce printemps. Un projet pilote de **collecte des résidus alimentaires**, auquel des centaines de citoyens pourront participer, sera réalisé en juin en collaboration avec l'agglomération de Québec. De plus, la Ville accueillera, le 29 mai, l'**Écocentre mobile** qui vous permettra de disposer gratuitement de vos résidus domestiques dangereux et de vos petits appareils électriques et électroniques qui ne vont ni aux ordures, ni au recyclage.

L'été est également synonyme d'entretien de nos infrastructures. Plusieurs **travaux de réfection et d'amélioration** sont prévus pendant la période estivale, notamment la deuxième et avant-dernière phase de la réfection de la rue Notre-Dame, de la rue du Passant jusqu'à l'école des Hauts-Clochers. Nous mettons tout en œuvre pour atténuer le plus possible les inconvénients.

En mon nom et en celui de tous les membres du Conseil, je vous remercie de votre confiance et vous souhaite un superbe printemps. Que du bon à venir!

Cordiales salutations,



Gaétan Pageau
Maire



Questions, commentaires
ou suggestions :
info@lancienne-lorette.org

Horaire de Pâques

Collectes

L'horaire habituel des collectes est maintenu.

Loisirs

Aquagym Élise Marcotte. Consultez l'horaire au lancienne-lorette.org.

Bureaux administratifs

Fermés les 2 et 5 avril.
Pour toute urgence, communiquez avec nous au 418 872-8450.

Bibliothèque Marie-Victorin

Ouverte les 2 et 3 avril.
Fermée les 4 et 5 avril.

Pour connaître l'horaire qui s'appliquera lors des prochains jours fériés, abonnez-vous à notre infolettre, consultez notre site Internet ou suivez-nous sur Facebook!
lancienne-lorette.org



Séances ordinaires du conseil municipal

YouTube

Afin de permettre à tous de visionner les séances du conseil municipal en direct ou en différé, celles-ci sont diffusées sur notre chaîne YouTube.

Voici l'horaire des prochaines séances.

- Mardi 27 avril 2021, à 19 h 30
- Mardi 25 mai 2021, à 19 h 30
- Mardi 29 juin 2021, à 19 h 30

Posez une question par visioconférence en direct

Vous pouvez aussi le faire :

- **par clavardage en direct**, par le biais de notre chaîne YouTube. Les questions pourront être posées dès le début de la séance du conseil jusqu'à la fin de la période de questions.
- **par courriel**, avant la séance du conseil. Les citoyens qui désirent poser des questions doivent les transmettre avant 15h le jour même de la séance, à l'adresse conseil@lancienne-lorette.org

Pour en savoir plus, pour consulter les ordres du jour et pour soumettre vos questions, visitez le lancienne-lorette.org.



MAIRE

Gaétan Pageau

418 877-4378 • maire@lancienne-lorette.org



DISTRICT 1 • SAINT-JACQUES

Josée Ossio

418 914-4684 • jossio@lancienne-lorette.org



DISTRICT 2 • NOTRE-DAME

André Laliberté

418 864-7545 • alaliberte@lancienne-lorette.org



DISTRICT 3 • SAINT-PAUL

Poste vacant



DISTRICT 4 • SAINT-OLIVIER

Charles Guérard

418 997-4120 • cguérard@lancienne-lorette.org



DISTRICT 5 • SAINT-JEAN-BAPTISTE

Sylvie Papillon

418 977-4028 • spapillon@lancienne-lorette.org



DISTRICT 6 • DES PINS

Sylvie Falardeau

418 872-6949 • sfalardeau@lancienne-lorette.org

Pour connaître le district où vous êtes situé(e), consultez notre site Web à lancienne-lorette.org, menu « Conseil municipal », puis « Districts électoraux ».

Nouveau service de prêt de jeux de société!

La Bibliothèque Marie-Victorin innove et offre à ses abonnés un tout nouveau service, disponible depuis le 14 février : une ludothèque, comptant déjà plus de 200 jeux de société!

Empruntez dès maintenant un jeu de société et passez une agréable soirée en amoureux ou en famille!

COMMENT ÇA FONCTIONNE?



La collection, contenant des jeux pour tous les âges et de tous types, sera bonifiée de plusieurs dizaines de jeux au cours des prochaines semaines.

Venez découvrir les jeux disponibles directement à la Bibliothèque Marie-Victorin ou consultez le catalogue virtuel!

Plaisir garanti!

CONSULTEZ LE CATALOGUE VIRTUEL DES JEUX DISPONIBLES

Comment faire?

1. Rendez-vous au catalogue.ville.lancienne-lorette.qc.ca
2. Cliquez sur *Catalogue*, puis sur *Recherche avancée*.
3. Sélectionnez ensuite, dans le menu déroulant, *Code de catégorie*, puis entrez JE (en majuscules).
4. Cliquez sur *Rechercher*.

Vous verrez la liste complète des jeux offerts à la Ludothèque de la Bibliothèque Marie-Victorin!



La Ville de L'Ancienne-Lorette s'animera tout au long de l'été avec une panoplie d'activités culturelles et sportives gratuites!

Dès la fin du mois de mai, consultez la programmation estivale sur la page Facebook de la Ville et au **lancienne-lorette.org**.

La programmation respectera en tout temps les mesures sanitaires qui seront en vigueur.

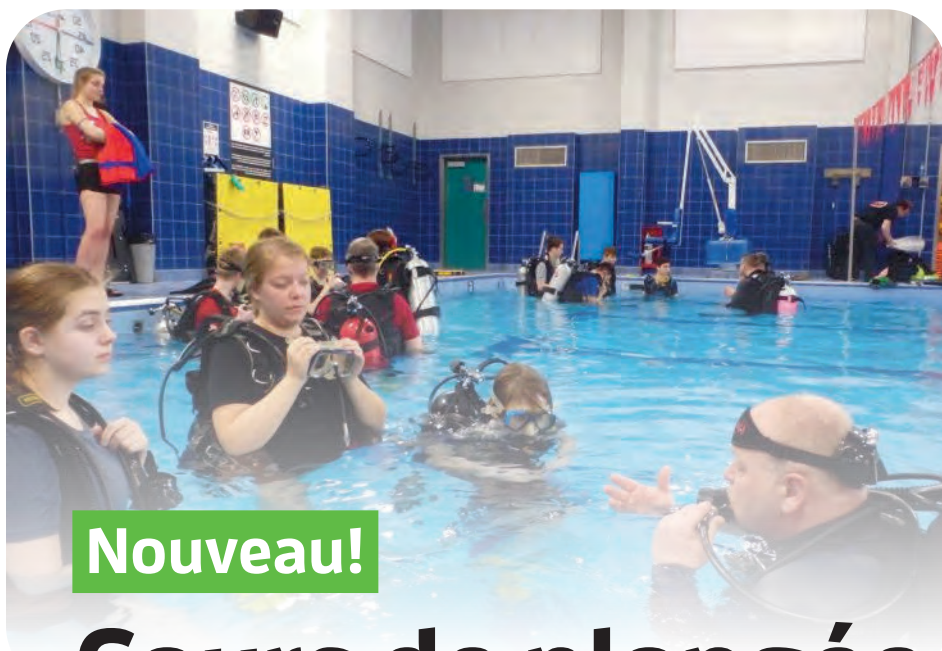
Offres d'emplois étudiants

De nombreux postes sont disponibles à la Ville de L'Ancienne-Lorette. Mettez vos talents et vos compétences au profit de la communauté et tirez-en tous les avantages!



Postulez dès maintenant!
lancienne-lorette.org

- Tonte
- Horticulture
- animateurs Programme Vacances-Été



Nouveau!

Cours de plongée sous-marine cet été

En partenariat avec l'École de plongée Louis Guay, nous sommes heureux de vous offrir la possibilité de découvrir cette activité subaquatique unique qui saura certainement vous ouvrir de nouveaux horizons. C'est une activité idéale pour les parents et leurs jeunes!

Afin de mieux cibler les clientèles et les besoins, nous avons déterminé 2 types de formations qui se donneront en même temps, à la session d'été seulement, dans la piscine de l'Aquagym Élise Marcotte :

➤ Formation spécifique pour les jeunes de 10 à 14 ans

Le participant explorera le milieu de la plongée avec des enseignements de base, des jeux interactifs et des capsules sur la conservation des milieux aquatiques. Une attestation sera remise à la fin du cours. **Tout le matériel est fourni.**

➤ Cours de base menant à la certification « OPEN Water Diver SSI », ouvert aux jeunes et aux adultes

Cette certification mondialement reconnue est la meilleure façon de commencer une longue vie d'aventures en tant que plongeur certifié. La formation personnalisée est combinée à des séances pratiques dans l'eau pour acquérir les compétences et l'expérience nécessaires pour être en confiance sous l'eau. Tout le matériel est fourni. Ce cours est ouvert aux jeunes de 10 ans et plus.



Quelques séances théoriques doivent être complétées en ligne avant le début du cours en piscine.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS LE 2 JUIN!

Informations et tarifs : bit.ly/LoisirsEte2021

Inscription : Avec votre *Dossier Citoyen*, au **lancienne-lorette.org**

Inscription aux activités de loisirs

Ce printemps et cet été, la Ville de L'Ancienne-Lorette vous propose une vaste gamme d'activités de loisirs pour tous les âges et tous les goûts : activités aquatiques, sportives, culturelles et artistiques, ateliers ponctuels et plus!

Consultez la programmation printemps-été!

CONTENU DU CAHIER LOISIRS

- COVID-19 : Renseignements importants
- Informations au sujet de l'inscription
- Activités des sessions du printemps et d'été
- Activités de la bibliothèque
- Activités des organismes
- Coordonnées des organismes



Dates importantes SESSION D'ÉTÉ

Début des inscriptions - résidents :
2 juin, 8 h 30

Début des inscriptions - non-résidents :
9 juin, 8 h 30

Début de la session :
Semaine du 21 juin 2021

Réduisons notre consommation de papier!

Le prochain cahier et les suivants seront disponibles en version électronique et en version papier dans nos points de service.



ATTENTION!

CE CAHIER LOISIRS EST LE DERNIER DISTRIBUÉ PAR LA POSTE.

Participez à nos activités virtuelles gratuites!

Débutée au cours du mois de mars, cette programmation vous offre une alternative sécuritaire et amusante afin de vous divertir!

Danse, entraînement physique, littérature et journées thématiques sont au menu pour les mois d'avril et mai! Toutes les activités sont gratuites, mais certaines requièrent une réservation.

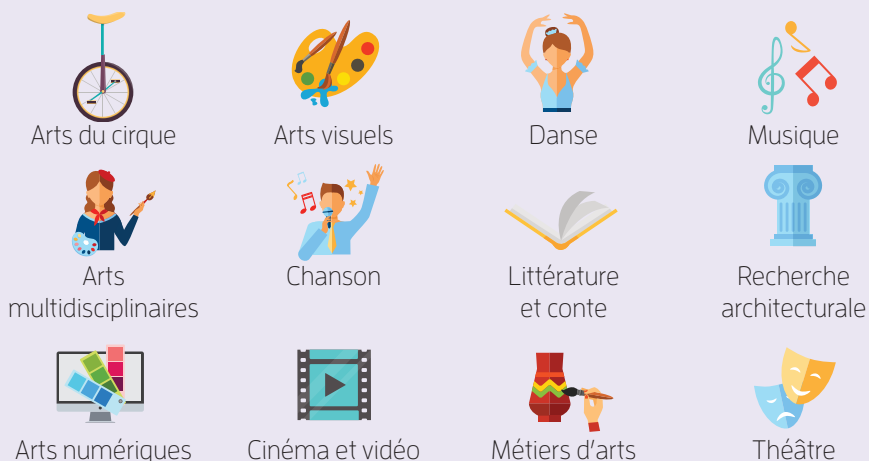
Consultez la programmation et inscrivez-vous en visitant le **lancienne-lorette.org**

Le bottin des artistes de L'Ancienne-Lorette est maintenant en ligne!

La Ville de L'Ancienne-Lorette souhaite faire rayonner le milieu artistique local grâce à un tout nouveau bottin des artistes! Celui-ci est public et permet aux résidents, aux entreprises ainsi qu'à la Ville de faire appel aux différents artistes locaux, selon leurs besoins.

Que vous soyez professionnel ou amateur, expérimenté ou de la relève, ce bottin est ouvert à tous ceux et celles dont l'adresse de résidence est à L'Ancienne-Lorette. Les entreprises œuvrant dans l'un des domaines ci-dessous et étant établies à L'Ancienne-Lorette seront également acceptées.

LISTE DES DISCIPLINES ARTISTIQUES*



*selon le Conseil des arts et des lettres du Québec

Consultez le bottin et inscrivez-vous dès maintenant

lancienne-lorette.org/culture/bottin-des-artistes/

L'inscription se fait en ligne et en continu, il n'y a donc pas de date limite.

Pour plus d'informations, communiquez avec Simon Veilleux, responsable culturel à sveilleux@lancienne-lorette.org ou au 418-872-9811.



Profitez des parcs et des espaces verts

Les Loretains ont la chance de bénéficier d'installations de qualité à proximité pour pratiquer diverses activités extérieures. En plus des 16 parcs et espaces verts répartis dans les quartiers, dont plusieurs disposent de modules de jeu, deux espaces d'envergure gagnent à être découverts, ou redécouverts!

Parc de la rivière

Les activités au Parc de la rivière sont gratuites pour tous, à l'exception de la location de certaines installations. Le stationnement est gratuit au Complexe sportif multidisciplinaire, situé au 1311, rue des Loisirs Est.

Les chiens sont acceptés dans les parcs et les sentiers de la Ville, mais doivent être tenus en laisse d'une longueur maximale de 1,85 mètres. Nous comptons sur la collaboration et le respect des propriétaires canins pour ramasser les déjections animales et en disposer adéquatement.



BASEBALL

5 terrains de baseball accessibles gratuitement s'ils ne sont pas réservés. Des frais s'appliquent lorsqu'un terrain est réservé et qu'un aménagement est demandé.

JEUX D'EAU

Situés près des terrains de tennis, ils sont accessibles tous les jours durant la saison estivale, de 8 h à 21 h.



MODULES DE JEU



Plusieurs modules de jeu variés.

PÉTANQUE

10 terrains sont accessibles gratuitement.

ROULODRÔME

Lieu de prédilection des amateurs de planches à roulette, de patin à roues alignées et de BMX. Il est accessible tous les jours, de 8 h à 22 h.



SENTIERS EN FORÊT



Un réseau de sentiers de plus de 10 kilomètres, en incluant ceux du Boisé Loretain, qui comble les adeptes de plein air en toutes saisons.

SHUFFLEBOARD

2 terrains en libre-service accessibles gratuitement.

SOCCER

Plusieurs terrains accessibles gratuitement, en dehors des heures de réservation des activités de loisirs.

Information, horaire et état des installations à lancienne-lorette.org ou au 418 872-9811.



Important - COVID-19 : Horaire et accessibilité sujets à changement, selon les consignes sanitaires.

Base de plein air de Sainte-Foy : aussi pour les Loretains!

Saviez-vous qu'il existe également une ressource d'agglomération magnifique, facilement accessible et qui offre des activités toute l'année ? Découvrez la Base de plein air de Sainte-Foy!

Situé à quelques minutes seulement des limites sud-ouest de la Ville de L'Ancienne-Lorette, ce havre de tranquillité de 123,7 hectares propose des activités diversifiées au gré des saisons. Au printemps, il est possible d'y pratiquer la marche et l'observation des oiseaux, puisque les deux lacs qui y sont aménagés attirent une faune ailée abondante.

L'ACCÈS AUX SENTIERS EST GRATUIT!

Dès que la température le permet, à l'aube de la saison estivale, quelques activités gratuites s'ajoutent à la randonnée pédestre et à l'observation de la nature :

- Conditionnement physique (Cardio plein air)
- Baignade
- Canot **Location possible**
- Cercle à pagaie **Nouveau! Location possible**
- Kayak de mer **Location possible**
- Kayak récréatif **Location possible**
- Planche à pagaie **Location possible**
- Pêche **Nouveau!**
- Pédalo **Location possible**
- Rabaska
- Slackline **Nouveau!**
- Tir à l'arc
- Yoga **Nouveau!**
- Aire d'exercice canin **À venir bientôt**

Pour connaître l'horaire et le coût des activités, visitez le site Internet de la Ville de Québec à ville.quebec.qc.ca/citoyens/loisirs_sports/parcs ou à bpasf.com ou téléphonez au 581-705-8850.

Programme Vacances-Été de L'Ancienne-Lorette

Camps de jour pour enfants de 4* à 12 ans

DU 24 JUIN AU 13 AOÛT, UN ÉTÉ INOUBLIABLE T'ATTEND !

Notre Programme Vacances-Été propose aux jeunes de 4* à 12 ans des vacances estivales amusantes, dans un environnement stimulant et sécuritaire ! Notre équipe dynamique et expérimentée offre une animation de qualité et un encadrement sécuritaire à travers un programme palpitant et enrichissant qui combine activités culturelles, sportives, de plein air, des sorties et activités spéciales ! Options disponibles: baseball, danse, natation, karaté et arts visuels.

*Nous acceptons cet été les enfants de 4 ans, qui auront 5 ans avant le 30 septembre 2021.

INSCRIPTION

Période d'inscription :
13 avril au 21 mai 2021

Modalités d'inscription :
Toutes les inscriptions se font par Internet, avec votre *Dossier Citoyen*.



Pour en savoir plus et vous inscrire, visitez le
**[lancienne-lorette.org/sports-et-loisirs/
programme-vacances-ete-pve/](http://lancienne-lorette.org/sports-et-loisirs/programme-vacances-ete-pve/)**

Appel de candidatures

Vivart, rendez- vous artistique de L'Ancienne-Lorette

Participez à la troisième édition de Vivart afin de faire connaître votre travail (art visuel, artisanat et métier d'art) !

Du 6 avril au 14 mai, 16 h 30, soumettez votre candidature en remplissant en ligne le formulaire d'inscription, disponible au **lancienne-lorette.org**, sous la section Culture – Vivart.

Un formulaire papier sera également disponible à la réception de l'Hôtel de ville, au 1575, rue Turmel.

Les résultats seront annoncés le vendredi 28 mai à tous les artistes ayant soumis leur candidature.

L'événement, qui aura lieu les 4 et 5 septembre prochains, de 10 h à 16 h, soulignera la fin de l'été en mettant en valeur les talents artistiques locaux et régionaux dans la ruelle reliant le stationnement de la bibliothèque Marie-Victorin à l'église, tout près du point de service.



Mon potager, ma fierté !

**Jardin
communautaire**
de L'Ancienne-Lorette

C'est le temps de planifier ce que vous voulez faire

pousser cet été, et Le Jardin communautaire vous propose un amusant concours pour le partager en images !

Que vous cultiviez en bac, en terre, en pot, sur le balcon, à l'intérieur, à l'avant de la maison, en famille ou à votre travail, on veut le voir ! Laissez aller votre créativité potagère et envoyez-nous vos photos tout au long de l'été. De nombreux prix en lien avec le jardinage potager seront tirés, à la fin de l'été, parmi les participants.

Visitez notre site Internet pour y déposer vos photos : **jardinanciennelorette.wordpress.com/**

Suivez aussi notre page Facebook pour en apprendre plus sur le Jardin communautaire et la culture potagère : **www.facebook.com/jardincommunautaireAL**

Devenez membres de notre nouveau groupe Facebook pour partager entre jardiniers lorettains, et ce, quel que soit votre degré de connaissances sur le jardinage : **www.facebook.com/groups/jardinierslorettains**

Offres d'emplois rémunérés CLUB DE TENNIS DE L'ANCIENNE-LORETTE



Adjoint au responsable de l'entretien des terrains de tennis

Le Club de tennis de la Ville de L'Ancienne-Lorette est reconnu pour la qualité de ses terrains de tennis en terre battue. Afin de maintenir la qualité des terrains, le Club ouvre de nouveaux postes !

La température déterminera le début et la fin de l'emploi pour la saison. Les conditions d'emploi seront discutées lors de l'entrevue d'embauche.

Pour soumettre votre candidature, envoyez votre CV au **clubalo21@gmail.com** dès maintenant !

Animateur (trice)

Sous la supervision du coordonnateur(trice), l'animateur(trice) est responsable de la bonne marche des diverses opérations et activités du club : accueil, travail général de bureau notamment de donner les informations générales du club, assurer le respect des règlements du Club, mettre à jour la liste des membres et autres documents nécessaires à la bonne marche des activités, produire des rapports statistiques, supervision et gestion des réservations par les membres et non membres ainsi que l'octroi des puces, participer avec les responsables de ligues et tournoi à la tenue de ces événements, tenir à jour l'inventaire, entretien journalier des terrains et toutes autres tâches connexes demandées par le coordonnateur(trice).

Exigences : Être âgé(e) de 16 ans au plus tard le 1^{er} mai 2021.

Atouts : Connaître le sport du tennis.
Avoir de l'expérience auprès du public.

Qualités recherchées : Sens des responsabilités, autonomie, courtoisie et disponibilité.

Conditions de travail : Horaire variable selon la température et vos disponibilités.
En moyenne 20 heures par semaine, réparties sur 7 jours ou soirs par semaine. De la mi-mai à la fin de septembre.

Salaire : Selon l'expérience.

Faire parvenir votre CV avant le 1^{er} mai 2021 par courriel à : **tennis-ancienne-lorette@hotmail.com** ou par courrier : Club de Tennis L'Ancienne-Lorette 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette G2E 3J5

L'Écocentre mobile sera à L'Ancienne-Lorette le 29 mai !

L'Écocentre mobile est un site d'appoint ponctuel offert aux citoyens qui ne sont pas en mesure ou qui ne souhaitent pas se rendre dans l'un des cinq écocentres permanents répartis sur le territoire de l'agglomération.

Il accueillera les citoyens le 29 mai prochain, de 10h à 16h, sur le stationnement de la Bibliothèque Marie-Victorin.

Le site d'appoint permet de se départir gratuitement de résidus domestiques dangereux comme les piles, batteries et ampoules fluocompactes et de petits appareils électroniques et électriques qui ne vont ni aux ordures, ni au recyclage.

MATIÈRES ACCEPTÉES

Pour connaître la liste des matières acceptées dans les écocentres mobiles, consultez le Guide du tri au www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/environnement/matieres-residuelles/guide-du-tri/ecocentre-mobile/



FONCTIONNEMENT

L'Écocentre mobile ne se substitue pas aux écocentres permanents. Un citoyen apportant une matière volumineuse (un matelas ou un divan par exemple) dans une remorque sera invité à aller directement vers un écocentre permanent où l'organisation des lieux permet une prise en charge plus adaptée de ce type de matière.



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ICI, C'EST PRIORITAIRE!

Que vous soyez automobilistes, piétons, cyclistes ou motocyclistes, vous avez exprimé vos préoccupations et vos attentes à l'égard de la sécurité routière à L'Ancienne-Lorette, et celles-ci ont été entendues.

Vous remarquerez donc que plusieurs nouvelles mesures seront mises en place au cours des prochains mois, dont la modification de la signalisation, l'ajout de traverses piétonnières avec feux clignotants à des endroits névralgiques, l'installation de balises de rue et d'indicateurs de vitesse, l'aménagement de trottoirs, etc.

Le déploiement de ces mesures se poursuivra au cours de l'été et tous les détails vous seront présentés dans un cahier spécial sur la sécurité routière que vous recevrez par la poste en mai prochain.

Merci à chacun de vous de contribuer à la sécurité de tous les utilisateurs de nos routes !



Projet pilote de collecte des résidus alimentaires

Contribuez au futur déploiement de la collecte des résidus alimentaires par sacs

En juin 2021 prochain, la Ville de L'Ancienne-Lorette invite sa population à participer à un projet pilote de collecte des résidus alimentaires, en collaboration avec l'agglomération de Québec. Ce projet pilote se veut la continuité de la première phase, réalisée l'automne dernier par la Ville de Québec, et qui visait à évaluer différents types de sacs et de contenants.

Cette deuxième phase permettra aux citoyens de L'Ancienne-Lorette d'exprimer leurs commentaires et d'évaluer leur expérience sur ce nouveau type de collecte, qui sera déployée sur l'ensemble du territoire de l'agglomération en 2022 lorsque le centre de biométhanisation sera en service.

Au cours de cette période, les participants seront

invités à séparer les résidus alimentaires de leurs autres ordures, et de les déposer dans le contenant et le sac fournis à cet effet. Une cueillette des sacs se fera à un jour différent de collecte régulière, et ce, pendant trois semaines. Un formulaire recueillant les commentaires devra être rempli au début et à la fin du projet.

Les citoyens intéressés pourront **s'inscrire en ligne, au cours du mois d'avril 2021**. Un maximum de 400 participants seront pigés au hasard parmi toutes les candidatures reçues, si celles-ci sont très nombreuses. Le matériel à tester et les instructions vous seront distribués à votre porte après votre inscription.

Surveillez nos médias sociaux pour la date d'inscription et tous les détails.

La biométhanisation, un choix logique

L'agglomération de Québec a fait le choix de la biométhanisation pour valoriser ses résidus alimentaires. Présentement en construction, le centre de biométhanisation commencera à traiter les biosolides (rejets provenant de la station de traitement des eaux usées) au cours de l'année 2021 et les résidus alimentaires de toute la population de l'agglomération, soit environ 600 000 personnes, au cours de l'année 2022.



La popote roulante de Rayon de Soleil en croissance !

Grâce à une entente avec Les Repas Desjardins, la popote roulante de l'organisme Rayon de Soleil demeure active et accroît son offre de semaine en semaine afin de favoriser l'autonomie des personnes de 55 ans et + !

Son menu, comportant plus d'une trentaine de choix, saura plaire à tous. Les repas sont emballés sous-vide et peuvent être conservés jusqu'à 7 jours au réfrigérateur ou 3 mois au congélateur.

Grâce aux bénévoles de l'organisme, et avec l'aide de la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien, la livraison des repas est effectuée gratuitement à L'Ancienne-Lorette ainsi que dans les quartiers Champigny, Laurentien et Jouvence!

Pour en savoir plus ou en bénéficier, téléphonez au 418-871-7055 ou visitez le rayondesoleil.ca.



Inscription au club cycliste Vélorette



Le club cycliste Vélorette est un organisme sans but lucratif, reconnu par la Ville de L'Ancienne-Lorette. Il regroupe des cyclistes provenant de la grande région de Québec. Le type d'encadrement du Club favorise la randonnée récréative et

touristique, mais n'exclut pas que de petits groupes puissent être formés pour une randonnée à caractère plus sportif. Les participants sont répartis en trois groupes de vitesse : 18 à 20 km/h, 20 à 23 km/h, 23 à 25 km/h et 25 km/h et plus.

Durant la saison estivale, des randonnées sont prévues les mercredis soir ainsi que le samedi ou le dimanche. Si les consignes sanitaires le permettent, des voyages de fin de semaine, lors des congés fériés ainsi que durant la première semaine du mois d'août seront également organisés.

Le coût de la cotisation annuelle est de 22 \$ pour les résidents de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures et de 33 \$ pour les non-résidents.

La période d'inscription en ligne est en cours, et une activité soulignant l'ouverture officielle de la saison 2021 aura lieu en avril. La date et la formule seront annoncées ultérieurement.

Pour en savoir plus, visitez le www.velorette.com.

Bienvenue à tous!

Grand marché aux puces annuel de la Saint-Vincent-de-Paul de L'Ancienne-Lorette

Le samedi, 5 juin, de 8 h à 14 h

1305, RUE DES LOISIRS EST (INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR)

Vos achats permettront de combler les besoins de plusieurs familles de notre communauté. Nous pouvons ainsi leur fournir une aide alimentaire, des articles pour la rentrée scolaire, financer des camps d'été pour les enfants, faire des dons de vêtements et bien plus ! Merci de votre contribution à la cause des citoyens plus démunis.

COVID-19
Activité soumise aux mesures sanitaires et pouvant être annulée si la situation l'exige.



Club Toastmasters de L'Ancienne-Lorette

Apprenez à parler devant un groupe et améliorez votre leadership grâce aux réunions du club Toastmasters !

- Chaque lundi, à 19 h 15, sauf les jours fériés
- En ligne, au meet.jit.si/RencontreCTALSalleO

Pour en savoir plus, visitez le <http://www.club-toastmasters-de-lancienne-lorette.business.site> et abonnez-vous à notre page Facebook !

CADETS DE L'AIR

Escadron 921 Optimiste de L'Ancienne-Lorette

Le 22 janvier dernier, l'Escadron 921 Optimiste de L'Ancienne-Lorette des Cadets de l'air tenait sa première parade virtuelle de l'année. Un invité de marque les a rejoints : le maire de L'Ancienne-Lorette, M. Gaétan Pageau !

Ayant eu un fils dans les cadets, il était bien placé pour parler des bienfaits que le Programme des cadets peut apporter dans le développement des jeunes et dans leur transition à la vie adulte. Son allocution a d'ailleurs été très appréciée de tous.

Malgré la pandémie, l'Escadron 921 a adapté ses activités en mode virtuel et continue de dispenser l'instruction aux cadettes et cadets en faisant la promotion de valeurs telles que la discipline, la persévérance, le goût de l'aventure et le civisme.

**Tu as entre 12 et 18 ans ?
L'aviation t'intéresse ?
L'Escadron 921, c'est pour toi !**

Chaque semaine, lors de la soirée d'instruction régulière ou de sport, tu développeras tes connaissances et tes compétences sur l'aviation et les principes de vol, le travail d'équipe, les sports et l'activité physique, le tir à la carabine à air comprimé, la survie en forêt, le leadership et les techniques d'instruction, le secourisme et bien plus !

Envie de relever des défis ? De participer à des activités stimulantes que l'on ne retrouve nulle part ailleurs, mais surtout de t'amuser ?

Inscris-toi en remplissant le formulaire en ligne au www.921.ca

Cet article vous est présenté le caporal de section Alek Guitard et le sergent Perrine Yode, cadets reporters de l'Escadron 921.



Note : cette photo a été prise avant la pandémie de COVID-19.



Rinçage et nettoyage printaniers : restez informés

Le printemps est propice au nettoyage et au grand ménage.

Le Service des travaux publics profitera de ce moment pour procéder au nettoyage de ses rues et de ses trottoirs dès le mois d'avril. Cette opération d'envergure s'échelonne sur une période d'environ six semaines et sera réalisée du lundi au vendredi, entre 6 h et 22 h.

Pour connaître le moment précis du nettoyage des rues dans votre secteur, il suffit de consulter votre *Dossier Citoyen*. Vous recevrez un courriel dans les jours précédant le début des travaux de nettoyage dans votre secteur.



Au cours des mois d'avril, mai et juin, le Service des travaux publics procédera également au rinçage du réseau d'aqueduc.

Effectué afin de maintenir la qualité de l'eau, ce rinçage pourrait occasionner le détachement de particules de rouille fixées à la paroi des tuyaux entraînant une coloration brunâtre de l'eau.

Bien que l'eau demeure potable et sans aucun danger pour la santé, elle pourrait tacher les vêtements. Nous vous suggérons donc fortement de laisser couler le robinet d'eau froide pendant quelques minutes ou jusqu'à ce que l'eau redevienne limpide avant de faire votre lessive.

Encore une fois, vous recevrez un courriel dans les jours précédant le début des travaux de rinçage dans votre secteur grâce à votre *Dossier Citoyen*.

Que faire en cas de bris?



**OPÉRATION
HIVERNALE**

Il est de la responsabilité de nos équipes de déneigement d'effectuer les opérations de déneigement en prenant toutes les précautions nécessaires pour ne pas endommager vos biens.

Il peut quand même arriver, malgré leur vigilance, que des dommages surviennent. Si vous croyez que

ceux-ci résultent d'une faute ou d'une négligence de la part d'un membre de ces équipes, vous êtes en droit d'effectuer une réclamation pour obtenir un dédommagement.

Il suffit de communiquer avec nous au 418 872-8450 afin de signaler la nature des dommages et de remplir un formulaire

de réclamation disponible au **lancienne-lorette.org/operation-hivernale**.

Pour obtenir un dédommagement, la réclamation doit être effectuée dans les 15 jours suivant la date à laquelle est survenu l'incident, et ce, avant le 15 mai 2021.

Abri d'hiver

Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans les zones d'habitation, du 1^{er} octobre au 30 avril de l'année suivante. Tout abri d'hiver doit être démantelé pour le 30 avril 2021, incluant sa structure de métal, sauf sur avis contraire de la Ville.

RAPPEL

etrebien danssatete.ca

RESSENTIR
c'est recevoir un message

David Goudreau
Porte-parole

MOUVEMENT
SANTÉ MENTALE
QUÉBEC
Promouvoir. Soutenir. Outiller.

ASTUCES
POUR SE RECHARGER
Tous ensemble
pour une bonne santé mentale

PRÉSENT PARTOUT AU QUÉBEC ET ENGAGÉ DANS LES RÉGIONS PAR L'ACTION DE SES ORGANISMES MEMBRES :

SMQ - Bas-Saint-Laurent • SMQ - Chaudière-Appalaches • SMQ - Côte-Nord • SMQ - Haut-Richelieu • SMQ - Lac-Saint-Jean • SMQ - Rive-Sud
SMQ - Pierre-de-Saurel • ACSM - Filiale de Québec • ACSM - Filiale Saguenay • CAP Santé Outaouais • Comité Prévention Suicide L.-Q. • PCSM • RADIODAT

Nous remercions :

Le ministère de la Santé
et des Services sociaux

Capsana

GRUPPE
ENTREPRISES
EN SANTÉ

fig

Semaine de la santé mentale

3 au 9 mai 2021

À la Ville de L'Ancienne-Lorette, nous avons à cœur le bien-être personnel et collectif de notre population. L'année que nous venons de vivre peut avoir été difficile pour plusieurs. Le conseil municipal a donc choisi de manifester une fois de plus son appui à la cause de la santé mentale, en proclamant la semaine du 3 au 9 mai la « Semaine de la santé mentale ».

Pour découvrir les 7 astuces pour vous recharger et pour protéger votre santé mentale, dont l'astuce « ressentir » mise en lumière cette année, nous vous invitons à visiter le **etrebien danssatete.ca**



RAPPEL : Gestion des chiens et règles de bon voisinage estival

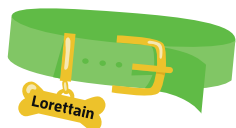
Ah, les animaux! Nous les aimons tellement! Voici quelques rappels des règles à suivre pour que les Loretains à quatre pattes puissent cohabiter, dans le respect, avec les autres résidents de la Ville.

MOYEN DE CONTRÔLE OBLIGATOIRE

Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 mètre. Un chien de plus de 20 kg doit en tout temps porter un harnais ou un licou attaché à sa laisse.

SOYONS RESPECTUEUX

Les déjections animales doivent être ramassées et jetées aux ordures après la promenade ou la randonnée, et ce, en toute saison.



RAPPEL

Licence obligatoire

À L'Ancienne-Lorette, il est obligatoire de vous procurer une médaille pour votre chien. Celle-ci sera valide pour toute la vie de votre animal. Cependant, la licence doit être renouvelée chaque année.

Le coût d'une licence est de 35 \$ par année, par chien.

Un maximum de 4 animaux (dont 3 chiens) est permis par domicile.

Période de validité: 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

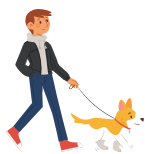
NOUVEAU – En 2021, le coût du renouvellement sera de 23,33 \$ et la licence sera valide du 1^{er} avril au 31 décembre 2021.

PROCÉDURE D'OBTENTION DES LICENCES

Une licence peut être obtenue en personne à l'Hôtel de ville, ou par le biais de votre *Dossier Citoyen*.

NOUVEAUTÉ - AIRE D'EXERCICE CANIN

Les Loretains et leurs chiens auront accès gratuitement à l'aire d'exercice canin d'agglomération qui sera construite à la Base de plein air de Sainte-Foy en 2021. Restez à l'affût pour tous les détails.



RECENSEMENT CANIN

La Ville de L'Ancienne-Lorette procédera, cet été, à un recensement des chiens sur son territoire. Tous les citoyens seront visités par une ressource dûment identifiée, qui validera la présence et le nombre de chiens dans chaque domicile. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

RAPPEL

La Ville de L'Ancienne-Lorette maintenant desservie par la SPA de Québec!

Vous avez perdu votre animal ou vous en avez trouvé un ? Contactez la Société protectrice des animaux (SPA), qui offre les services suivants :

- Cueillir des animaux perdus, errants ou blessés et en retracer les propriétaires, si possible.
- Recevoir les animaux abandonnés par leur gardien ou trouvés par tout citoyen des villes desservies (dont L'Ancienne-Lorette).
- Cueillir des animaux à domicile.
- Héberger, nourrir, prodiguer des soins aux animaux pendant leur séjour au refuge.
- Mettre les animaux à l'adoption, afin de leur offrir toutes les chances possibles de se trouver un nouveau foyer.
- Traiter les diverses plaintes, notamment pour des animaux errants ou pour de la cruauté.
- Prodiger des conseils aux familles adoptives.
- Sensibiliser et éduquer de la population au sujet des animaux.

Pour toute question ou pour bénéficier de leurs services :
418 527-9104 | info@spadequebec.ca | spadequebec.ca



Potagers

Aucune demande de permis n'est nécessaire pour ériger un potager. Il est autorisé en tant qu'usage complémentaire à l'habitation sous condition que sa superficie ne dépasse pas 10 % de la superficie de la propriété. Le potager peut être implanté dans toutes les cours. Il est donc possible de créer un potager en cour avant.

En tout temps, l'étalage et la vente sur place des produits cultivés sont interdits.

Entretien général du terrain

Chaque printemps, il est primordial de procéder à un entretien général du terrain, qu'il soit construit ou vacant. Cela va de la coupe du gazon à l'enlèvement des branches, des broussailles, des mauvaises herbes, en passant par le remplissage des trous.

Foyers extérieurs

Il est interdit de faire un feu à ciel ouvert à un endroit autre que dans un foyer extérieur. Plusieurs normes s'appliquent pour l'utilisation d'un foyer extérieur :

- Celui-ci est uniquement autorisé dans les cours latérales et dans la cour arrière; le foyer doit être à une distance minimale de 3 m de toute construction et de 2 m de toute ligne de propriété.
- L'utilisation du foyer extérieur est autorisée seulement à des fins de cuisson ou d'agrément (feux de bois). Le brûlage de déchets organiques ou provenant des activités des propriétaires de l'emplacement est interdit.
- En tout temps, un foyer extérieur doit être muni d'un pare-étincelles à l'âtre et à la cheminée. Le grillage pare-étincelles de la cheminée ne doit pas présenter de mailles dont la plus petite ouverture excède 10 mm. La cheminée ne doit pas laisser sortir la fumée à une hauteur inférieure à 1,5 mètre par rapport au sol adjacent.

Report des dates de paiement des taxes pour 2021

Dans le contexte que nous connaissons et qui perdure, nous sommes conscients que les défis sont nombreux, notamment sur le plan financier. Afin de vous accompagner en cette période difficile, nous vous offrons la possibilité de reporter le paiement des taxes municipales à des dates ultérieures, et ce, sans frais ni intérêt.

La Ville de L'Ancienne-Lorette vous offre ainsi la possibilité, si vous le désirez, de reporter les dates des quatre versements égaux, sans frais, ni intérêt, aux dates suivantes :

- Versement du 4 mars 2021 : reporté au 3 juin 2021
- Versement du 6 mai 2021 : reporté au 5 août 2021
- Versement du 15 juillet 2021 : reporté au 16 septembre 2021
- Versement du 23 septembre 2021 : reporté au 25 novembre 2021

PRIVILÉGIIONS LES PAIEMENTS EN LIGNE

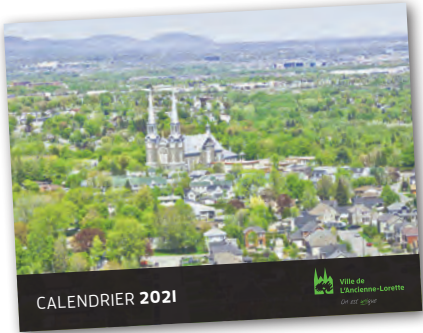
Dans le contexte actuel, nous vous invitons à privilégier le paiement en ligne pour vos versements plutôt que le paiement par chèque. Vous pouvez adhérer aux prélèvements automatiques ou opter pour le paiement par Internet. Pour plus d'informations, visitez la section Taxes municipales de notre site Internet.



Calendrier municipal 2021

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						2			2				6			2				6
3	4	5				9	7	8	9				13	7	8	9				13
10						16	14	15	16				20	14	15	16				20
17	18	19				23	21	22					27	21	22	23				27
24	25					30	28							28	29					
31																				
AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						3							1							5
4						10	2						8	6						12
11	12	13				17	9	10	11				15	13	14	15				19
18	19	20				24	16						22	20						26
25	26						23	24					29	27	28					
							30	31												
JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						3	1						7							4
4						10	8	9	10				14	5						11
11	12	13				17	15						21	12						18
18						24	22	23	24				28	18						25
25	26					31	29	30						26	27					
OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						2							6							4
3						9	7	8	9				13	5						11
10	11	12				16	14	15	16				20	12	13					18
17						23	21	22	23				27	19	20	21				25
24	25	26				30	28	29						26	27	28				
31																				

À conserver



Consultez le calendrier municipal complet en ligne!

Vous y trouverez:

- Les dates importantes à retenir pour toute l'année (événements, dates limites, séances du conseil municipal, etc.)
- Les dates des collectes (ordures, recyclage, encombrants, branches, résidus verts)
- Les coordonnées des installations municipales
- La carte des zones des Opérations hivernales
- Les coordonnées des organismes communautaires

Pour le consulter et le télécharger, visitez le lancienne-lorette.org/ma-ville/calendrier-municipal/



Collecte des ordures ménagères
Selon la journée habituelle de chaque secteur



Collecte des objets encombrants (monstres)
Inscription requise au plus tard le vendredi précédant la collecte, à 16 h 30.



Collecte des matières recyclables
Selon la journée habituelle de chaque secteur



Séance du conseil municipal
Diffusée en direct sur Youtube, à 19 h 30



Collecte des résidus verts
Selon la journée habituelle de chaque secteur.



Collecte de branches

Le
Loretain



Ville de
L'Ancienne-Lorette

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Conception : Le Journal de L'Ancienne-Lorette
Illustrations : freepik.com
Tirage : Plus de 8 200 exemplaires

Le Loretain est un périodique publié 4 fois par année par la Ville de L'Ancienne-Lorette et distribué gratuitement dans tous les foyers de L'Ancienne-Lorette.

Toute information pour Le Loretain doit être acheminée à :

Ville de L'Ancienne-Lorette
1575, rue Turmel,
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5
418 872-9811 | communication@lancienne-lorette.org



L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination